

**Conseil Consultatif de Quartier
SAINT THOMAS D'AQUIN
Lundi 24 avril 2017**

Madame Laurence AMAND

Nombre de personnes présentes : 40.

Ouverture de la séance à 18h30 par Monsieur Olivier LE QUÉRE, adjoint au maire délégué aux Conseils de Quartier, et présidée par Madame Laurence AMAND, Conseillère d'arrondissement, déléguée au Sport et aux Equipements sportifs, référent pour le quartier Saint-Thomas d'Aquin.

1. Intervention sur les travaux préalables à l'ouverture du Carrefour Market

L'ouverture du Carrefour Market rue de Sèvres est prévue pour la deuxième quinzaine du mois de septembre 2017. Le magasin sera ouvert du lundi au samedi de 08h30 à 21h30.

Les dirigeants de Carrefour sont persuadés que l'implantation de leur magasin rue de Sèvres générera du trafic vers les commerces avoisinants.

▪ **Calendrier des travaux : d'avril à fin aout 2017.**

↪ Des **mesures spécifiques d'insonorisation** ont été prises par la direction de Carrefour. Les travaux ne pourront pas dépasser un volume sonore donné pendant toute la durée du chantier.

↪ Des mécanismes spécifiques au niveau des piliers visent également à **éviter la propagation des vibrations dans les étages supérieurs.**

▪ **Mode de livraison des marchandises**

↪ Carrefour effectuera ses livraisons par le parking souterrain rue de Sèvres, où il bénéficie d'une aire spécialement affecté à cet usage. Cela impliquera le passage de près de 30 camionnettes par jour.

↪ Les camions livreront très tôt le matin et tard le soir.

2. Information sur l'ePrix du 20 mai

Le tracé de ce grand prix de formule électrique se déroulera pour la deuxième année consécutive exclusivement dans le 7ème arrondissement autour de l'Hôtel des Invalides, le 20 mai 2017.

Toutes les informations sur cet événement sportif sont diffusées sur le site web www.paris-eprix.com ainsi que par **l'envoi postal d'un avis aux riverains distribué à 15 000 exemplaires.**

A la demande de madame le Maire, les organisateurs ont **apporté des améliorations en faveur des riverains** du 7^e.

- **Optimisation des limitations de stationnement**

- ↳ **Les limitations de stationnement (pour la mise en place du circuit) seront effectuées progressivement.** Des zones de stationnement seront maintenues devant quelques commerces pour qu'ils puissent accueillir leur clientèle.

- **Gratuité de l'évènement + visibilité de la course de formule électrique**

- ↳ **L'accès à la manifestation est entièrement gratuit**, y compris le long du circuit et **les bâches publicitaires le long du parcours ont été retirées.**

- ↳ Le village de l'évènement a été agrandi et offrira de nombreuses animations.

- **Rachida DATI a obtenu que les habitants du 7e soient mieux associés à cet évènement sportif**

- ↳ **Un espace privatif, place Salvador Allende, accueillera 500 habitants du 7^e.** L'emplacement offrira une **très grande visibilité du circuit.**

- ↳ La veille de l'ePrix, **300 élèves du 7e visiteront l'eVillage**, des stands, **et rencontreront des pilotes.**

- ↳ **5 enfants du 7^e assisteront, le 10 juin 2017, à l'ePrix de Berlin.** Lors de ce voyage à Berlin, chaque enfant sera accompagné d'un de ses parents.

3. Information sur la « No Finish line » du 10 au 14 mai 2017.

Forte de son succès, la *No Finish Line Paris*, événement, solidaire, familial et sportif revient pour la 3^e édition consécutive sur le Champ de Mars, du 10 au 14 mai 2017.

Le concept :

- ↳ Il s'agit de courir ou marcher, seul ou à plusieurs, sur un parcours de 1300 mètres, ouvert 24h/24 durant 5 jours.

- ↳ Pour chaque kilomètre parcouru, un euro est reversé à des projets en faveur de l'enfance par les partenaires de la manifestation.

⇒ En 2016, 83 478€ de dons avaient été levés pour des projets en faveur de l'enfance.

4. Valorisation des déchets dans les cantines scolaires du 7e

La Caisse des Ecoles du 7^e a déjà engagé des démarches de tri et valorisation des déchets dans les écoles suivantes : au collège Jules Romain, à l'école élémentaire la Motte Piquet depuis fin 2016, et à l'école Duquesne et Eblé depuis le 25 avril 2017.

L'école Chomel participera à cette démarche l'année prochaine.

5. Le Champ de Mars et la sécurisation de la Tour Eiffel

- **M. Jean LAUSSUCQ, directeur de cabinet de Mme Rachida DATI, explique que le projet de sécurisation de la Tour Eiffel a été décidé de manière bilatérale par la ville de Paris et la société de gestion de la Tour Eiffel, sans association de la mairie d'arrondissement, qui a protesté contre ce manque de concertation, et regrette que ce projet ne prenne pas en compte toute la perspective du site du Champ de Mars.**
- **Le maire du VII^e ne s'oppose bien évidemment pas au principe d'un renforcement de la sécurité du monument, au bénéfice des riverains et des visiteurs, mais elle conteste, la manière dont cette sécurisation de la Tour Eiffel s'opère : elle aurait pu s'inscrire dans un schéma directeur du site du Champ de Mars et regrette cette occasion manquée.**
- **Le maire du VII^e fait de l'information des habitants une priorité.** Une première réunion publique d'information, organisée le 18 avril dernier à la mairie du VII^e, a rassemblé près de 90 personnes : Mme Dati avait demandé à la Ville de Paris et à la SETE de venir expliquer leur démarche et les modalités du projet. **M. René-François BERNARD est chargé auprès de la mairie du VII^e du suivi du dossier.**
- **M. Jean LAUSSUCQ indique que la brigade touristique fonctionne désormais ; elle comporte un effectif d'une trentaine de policiers, sous la responsabilité du commissariat du VII^e. Son action s'étend du Trocadéro à la place Jacques Rueff.**
 - ↳ **Le conseil d'arrondissement du VII^e a émis le 25 avril dernier un vœu pour que l'intervention de la brigade soit étendue à l'ensemble du Champ de Mars. Mme le Maire a écrit dans ce sens au préfet de police.**

6. Un partenariat pour la propreté dans le 7^e

- **La propreté de nos rues est un sujet qui préoccupe beaucoup d'habitants du 7e.**
- **Les équipes de la Ville de Paris réalisent chaque jour un travail considérable pour rendre nos rues propres. Mais ce sont souvent les petites incivilités qui mènent à la dégradation des rues.**

- Madame le Maire a pris ses responsabilités de Maire d'arrondissement pour relever un double défi : celui du nettoyage et de la sensibilisation.
 - ↳ Un partenariat avec une entreprise de réinsertion spécialisée dans la propreté urbaine a été récemment lancé pour intervenir sur les zones les plus régulièrement salies de l'arrondissement. Chaque semaine une équipe de 2-3 personnes viennent nettoyer des rues du 7e préalablement pré désignées.
 - ↳ Parallèlement, une opération d'information et d'appel au civisme visera à éviter tous ces gestes qui, au quotidien, dégradent la qualité de vie des habitants.

FIN